



là-haut sur la montagne un nouveau téléphérique

DEVENEZ ACTIONNAIRE

Financement

Le coût total du projet se monte à Fr. 16'300'000.-. Il est financé ainsi :

Participation de l'Etat de Fribourg	Fr.	6'976'000.-
Association Régionale de la Gruyère	Fr.	3'559'500.-
Participation des 4 piliers de l'Economie fribourgeoise	Fr.	1'535'000.-
Partenariats + fonds propres dont Fr. 1'950'000.- provenant de l'augmentation de capital	Fr.	4'229'500.-
TOTAL	Fr.	16'300'000.-

Sur les Fr. 4'229'500.- que notre entreprise finance, Fr. 1'950'000.- proviennent d'une augmentation de capital par la mise en souscription publique de 7'800 actions au porteur de Fr. 250.-.

Offrez-vous du bon air !

En devenant partenaire de ce projet unique, vous bénéficiez chaque année d'avantages en nature à hauteur de 4% de votre apport, à faire valoir à nos caisses sur les prestations été-hiver suivantes :

- 50% d'un aller-retour* au sommet du Moléson
- 50% d'une carte journalière* ou demi-journalière* de ski
- 30% d'un abonnement de saison*

Par exemple :

Pour 4 actions de Fr. 250.-,
vous obtenez chaque année
4 coupons de Fr. 10.-
pour vous offrir du bon air !



* valable sur le prix plein, non cumulable avec d'autres rabais

DEVENEZ ACTIONNAIRE



BULLETIN DE COMMANDE (À DÉTACHER)

Se référant à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2010 et au prospectus d'émission du 1^{er} mai 2011 de la société anonyme « Centre Touristique Gruyères-Molésion-Vudalla SA », à Gruyères, le soussigné se propose de participer à l'augmentation du capital-actions de Fr. 1'950'000.- de la Société de remontées mécaniques de Molésion, Centre Touristique GMV SA, en acquérant :

_____ action(s) de Fr. 250.- soit au total Fr. _____

- Actions émises au pair,
- Le versement se fera auprès de la Banque Cantonale de Fribourg, selon instructions à recevoir.

Le souscripteur demeure lié par son bulletin de souscription jusqu'au 8 juin 2012. Informations au 026 921 85 00.

En devenant partenaire de ce projet unique, vous bénéficiez chaque année d'avantages en nature à hauteur de 4% de votre apport, à faire valoir à nos caisses sur les prestations été-hiver suivantes :

- 50% d'un aller-retour* au sommet du Molésion
- 50% d'une carte journalière* ou demi-journalière* de ski
- 30% d'un abonnement de saison*

Par exemple : Pour 4 actions de Fr. 250.-, vous obtenez chaque année 4 coupons de Fr. 10.- pour vous offrir du bon air !

* valable sur le prix plein, non cumulable avec d'autres rabais

Entreprise

Nom

Téléphone

Prénom

Mail

Adresse

Date

NPA / Localité

Signature

Informations : 026 921 85 00

Merci de nous retourner ce bulletin à l'adresse suivante : **GMV SA - Place de l'Aigle 6 - 1663 Molésion-sur-Gruyères**